

GRAISSE DANS LES SELLES

N° Procédure: BIO-IPA-002

Version : 003

Statut : Actif

Page 1 sur 3

1.0 Prélèvement:

1.1 Afin d'éviter un délai, veuillez aviser le laboratoire de biochimie à l'avance pour la préparation du contenant au : 450-759-8222 poste 2618.

1.2 Suivre une diète pendant 5 jours consécutifs.

1.2.1 Cette diète prévoit l'ingestion de 70 à 100 g de lipides par jour.

- (Consulter les feuilles de suggestion de diète en annexe1 et 2)

1.3 Premier et deuxième jour de diète:

- Ne pas garder vos selles

1.4 Troisième, quatrième et cinquième jour:

1.4.1 Conserver vos selles dans le même contenant

- Ne pas emplir au delà des 2/3. Le cas échéant diminuer la période de collection en indiquant l'heure et la date de la cessation de la collecte. Le laboratoire fera le calcul nécessaire.
- **Note importante : Ne pas prendre de laxatif et éviter la prise d'alcool 24 heures avant l'épreuve**

2.0 Conservation

Conserver le contenant au frais

3.0 Transport:

Retourner le contenant à la réception du laboratoire sur les heures d'ouvertures soit entre 8h00 et 16h00 du lundi au vendredi.

4.0 Pour plus de renseignements :

Contactez la réception du laboratoire au : 450-759-8222 poste : 2606

5.0 Responsable(s):

Dr John Westerlund, MD

Biochimiste

2014-10-07

GRAISSE DANS LES SELLES

N° Procédure: BIO-IPAS-002

Version : 002

Statut : Actif

Page 2 sur 3

Annexe 1

1.0 Diète Obligatoire

Lipides (gr)

1.1 Déjeuner

- 1 œuf ou 1 once de fromage 5
- 2 c. à thé de beurre 10.25
- 2 tranches de bacon ou 2 onces de jambon 5

Ou

- 1 c. à table de beurre d'arachide 10
- 1 c. à thé de beurre 5.25
- 1 tasse de lait entier 10

1.2 Dîner

- 4 onces de viande ou de volaille cuite (maigre) 10
- 4 onces de viande ou de volaille cuite (grasse) 20
- 2 c. à thé de beurre et/ou margarine et /ou huile et/ou mayonnaise 10/aliments

1.3 Souper

- Même chose que le dîner 30-50

1.4 Collation

- 1 ½ tasse de lait entier 15

Ou

- 1 once de fromage et 2 c. à thé de beurre 15

Ou

- 1 c. à table de beurre d'arachide, 1 c. à thé de beurre ou margarine 15
- ¾ tasse de crème glacée 15

GRAISSE DANS LES SELLES

N° Procédure: BIO-IPAS-002

Version : 002

Statut : Actif

Page 3 sur 3

Annexe 2

1.0 **Diète facultative**

Aux aliments obligatoires vous pouvez ajouter les aliments suivants à vos repas (**Facultatif**)

1.1 Déjeuner

- Fruits frais ou jus de fruits
- Céréales
- Rôties
- Café ou thé faible
- Sucre, sel

1.2 Dîner et souper

- Jus ou soupe
- Pomme de terre, riz, pâte alimentaire
- Pain, biscuit soda, melba
- Fruits, gélatine, social thé
- Café, thé faible
- Sucre, sel

1.3 Collation

- Céréales
- Fruit ou jus
- Gélatine
- Pain, biscuit